

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2009 – 9H 30

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS  
SITE DE MONTPARNASSE NORD-PONT  
**SALLE RAMOFF**

11 PLACE DES CINQ MARTYRS DU LYCEE BUFFON - 75014 PARIS

Approbation des procès-verbaux des séances du 27 novembre 2008 et 20 avril 2009

Pour avis :

**Point n° 1 :**

- Projet de décret pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

Pour information :

- Projet d'arrêté fixant les montants de l'indemnité compensatrice mensuelle prévue à l'article 5 du décret n° ..... du .....pris en application de l'article 77 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

- Projet d'arrêté fixant les conditions dans lesquelles certains fonctionnaires hospitaliers, participant à la mise en œuvre de gardes de direction, peuvent bénéficier d'une concession de logement par nécessité absolue de service

Rapporteur : Monsieur Christian DUPUIS, chargé de mission, bureau des ressources humaines hospitalières (RH4)

**Point n° 2 :**

Pour information :

Bilan 2007 du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Rapporteur : Monsieur Jean-François de CAFFARELLI, Directeur du FIPHFP